

## Harmonie Mutualité Naissance d'une grande mutuelle santé

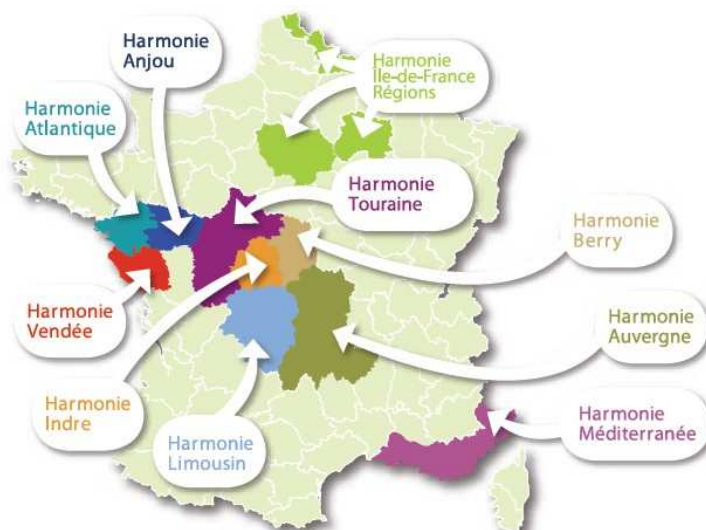
Paris, le 26 novembre 2008 – **Alors que le secteur de la santé est en pleine évolution, Harmonie Mutualité souhaite préserver et développer la spécificité de ses services de protection sociale. La mutuelle santé annonce aujourd'hui la fusion de 9 mutuelles régionales, une opération d'envergure qui la positionne désormais comme l'un des premiers opérateurs nationaux. Forte d'1,35 million de personnes protégées, elle continue de défendre les valeurs de l'économie solidaire : proximité et fonctionnement démocratique.**

### Harmonie Mutualité : acteur majeur de la protection sociale et de la santé en France

Avec 1 350 000 personnes bénéficiaires, dont 43% en entreprises\* et un chiffre d'affaires de 658 millions d'euros en 2007, la mutuelle santé va désormais occuper une place prépondérante sur le marché de la protection sociale. Le vaste réseau de services de soins et d'accompagnement mutualistes (au nombre de 350) qu'elle pilote, la positionne comme le premier groupe mutualiste de France. Ses objectifs aujourd'hui sont multiples : faire face aux évolutions réglementaires du secteur de la santé et de l'assurance ; renforcer la spécificité de son offre et de son expertise (complémentaire santé, prévoyance, prévention et action sociale) et développer une marque nationale.

### Une fusion réussie

Harmonie Mutualité vient de conclure avec succès une opération d'envergure initiée il y a 2 ans : la fusion de 9 mutuelles régionales\*\* : « *Harmonie Mutualité est fière d'annoncer aujourd'hui la réussite complète de ce projet, à la fois sur le plan politique, sur le plan social et sur le plan entrepreneurial* » déclare **François Venturini, Directeur Général d'Harmonie Mutualité**. Les dirigeants avaient pris des engagements forts et qui ont été respectés : aucune suppression d'emploi, aucune mobilité géographique forcée, un dialogue permanent avec les partenaires sociaux et une information continue des dirigeants auprès du personnel. La fusion a été votée de façon quasiment unanime lors des Assemblées Générales qui se sont tenues en régions au mois de juin 2008.



Harmonie Mutualité : une organisation territoriale

## Faciliter l'accès aux soins du plus grand nombre

A travers :

- des garanties et des services adaptés,
- des actions sociales et de prévention renforcées,
- le développement du réseau de Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes,
- le développement de conventions avec les professionnels de santé.

Harmonie Mutualité initie des projets d'envergure en ce sens, avec ses partenaires, au sein d'Harmonie Mutuelles :

- développement d'une offre produits et services associés, complète et évolutive sur l'ensemble du territoire,
- développement national et à l'international,
- développement de partenariats au sein du mouvement mutualiste et, plus largement, au sein de l'économie sociale.

Comme l'explique **Joseph Deniaud, Président d'Harmonie Mutualité** :

*« Nous souhaitons construire activement la mutualité de demain et pérenniser le modèle mutualiste. La solidarité, la proximité et le caractère non lucratif restent au cœur de notre nouvelle organisation et de nos préoccupations ».*

\*Au 31 décembre 2007 en incluant Harmonie Auvergne.

\*\*Cap Mutuelle, Mutuelle du Cher, Mutualité de l'Indre, Touraine Mutualiste, Mutinter, Mutuelle Atlantique, Mutuelle de Vendée, Mutuelle de l'Anjou et Mutuelle Départementale 87, (et Harmonie Auvergne en 2010).

### A propos d'Harmonie Mutualité

La mutuelle Harmonie Mutualité est issue de la fusion de 9 mutuelles\*\* de l'Union Harmonie Mutualité et constitue l'un des tout premiers opérateurs français en matière de complémentaire santé. Harmonie Mutualité compte 1 350 000 de personnes protégées au titre de la complémentaire santé et 101 agences réparties sur 18 départements. Harmonie Mutualité est co-fondateur, avec Prévadiès, de l'Union Harmonie Mutuelles qui représente 3,6 millions de personnes protégées et près de 1,7 milliard d'euros de cotisations santé.

---

#### Relations Presse Agence Wellcom

Esthel Joubert-Gaillard / Anne-Stéphanie Noirot / Marie Réveillé  
[ejg@wellcom.fr](mailto:ejg@wellcom.fr) / [asn@wellcom.fr](mailto:asn@wellcom.fr) / [mr@wellcom.fr](mailto:mr@wellcom.fr) - Tél. : 01 46 34 60 60 - Fax : 01 46 34 05 29